Publié sur *Unipso* (http://aides-entreprise-sociale.be)

APE: renouvellement APE plan Marshall [1]

26/05/2014

Les postes APE qui ont été attribués en application du "plan Marshall", arrivent à échéance le 31/12/2014. La demande de renouvellement des décisions doit être introduite au plus tard le 30 septembre 2014. Toutefois, afin de faciliter l'opération de renouvellement, le service APE de l'administration (DG06) a mis en ligne dès à présent un formulaire simplifié, que vous pouvez télécharger sur le lien suivant [2]

- Plan du site
- Mentions légales

URL source:http://aides-entreprise-sociale.be/news/ape-renouvellement-ape-plan-marshall

Liens
[1] http://aides-entreprise-sociale.be/news/ape-renouvellement-ape-plan-marshall
[2] http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/5157